ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité

ATTESTATION DE VISITE CONSEIL

Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur

CAFIPEMF session 2024

Cette visite conseil ne concerne que les candidats qui s'inscrivent au CAFIPEMF pour la première fois.
Elle doit être effectuée **avant le vendredi 2 juin 2023*.**

Textes de référence : Décret 2021-548 du 4 mai 2021 ; Arrêté du 4 mai 2021 ; Circulaire n°2021 du 19 mai 2021

Dossier d'inscription : Cette attestation doit être jointe au dossier d'inscription à envoyer par mail pour le vendredi 2 juin 2023, 12h, au plus tard, à ce.cafipemf@ac-orleans-tours.fr.

CANDIDAT

Civilité : Madame NOM (naissance) : NOM d'usage:

Prénom : Date de naissance : / /

Établissement d'affectation : Dépt :

Adresse établissement :

Code Postal : Ville : Circonscription :

INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE

Civilité : Madame NOM d'usage: Prénom :

J'atteste qu'une visite conseil dans le cadre de l'inscription du candidat au CAFIPEMF 2024 a eu lieu le :

le : / /

Fait à le : / / Signature de l'Inspecteur :

* les candidats qui ne peuvent bénéficier d'une visite conseil en raison d'une absence de longue durée(maladie, de maternité) avant la fin de la campagne d'inscription, peuvent néanmoins s'inscrire au CAFIPEMF. Ils devront fournir une attestation de visite conseil dès que possible entre la fin de leur absence et la fin de l'année civile en cours